



## MONTAGNARDS DE TOUS LES PAYS, UNISSONS-NOUS !

L'APMM est entrée dans sa troisième année d'existence.

Que de chemin parcouru depuis le Forum International de la Montagne à Chambéry en l'an 2000 où, dans l'enthousiasme de se trouver enfin réunis, les représentants de plus de 70 pays de montagne dans le monde ont décidé de ne plus se perdre de vue et de travailler ensemble !

Quelques mois plus tard, grâce notamment à l'engagement et à la détermination de Pierre Rémy, l'Association des populations des montagnes du monde voyait officiellement le jour. Depuis nous avons posé les bases d'une véritable communauté des montagnards de tous les pays. Nous organisons jour après jour notre solidarité pour peser enfin, avec l'ensemble des acteurs de la montagne, dans tous les lieux de pouvoir nationaux et internationaux où, trop souvent, les décisions se prennent sans nous.

Donner la parole aux montagnards à l'heure de la mondialisation nécessite d'abord une représentation mondiale. Elle doit s'appuyer sur des organisations locales et nationales solides. Nous savons pouvoir compter sur l'ANEM ([www.anem.org](http://www.anem.org)) en France, l'UNCEM ([www.uncem.it](http://www.uncem.it)) en Italie, la Fondation pour le développement durable de la montagne en Suisse, l'AEM ([www.promonte-aem.org](http://www.promonte-aem.org)) pour l'ensemble de l'Europe, et bien d'autres encore...

En 2002, nous nous sommes tous retrouvés à Quito, en Equateur, pour formuler les termes de notre engagement et de notre combat communs. La Charte des populations des montagnes du monde a été élaborée. Elle représente le travail d'expression de la conscience montagnarde le plus abouti qui ait jamais été engagé à cette échelle. Elle est désormais notre référence pour cheminer par nos actions vers un développement équitable pour les populations et durable pour les territoires.

Sur le terrain, nos organisations régionales s'enracinent dans les Andes et dans l'Himalaya, en Afrique et en Europe bien sûr. Prenant appui sur l'action des ONG et des différents organismes qui se retrouvent dans notre démarche, nous devenons un



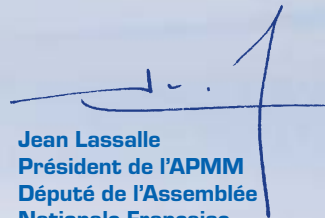
interlocuteur incontournable. Le rôle vital d'interface, de mise en relations, de facilitation du dialogue entre élus, populations, ONG, organisations socioprofessionnelles n'était à ce jour tenu par personne. Nous entendons l'incarner pour mieux renforcer l'identité de chacun de nos interlocuteurs. Au niveau institutionnel, nous avons déjà engagé un

partenariat avec plusieurs organisations internationales dont la FAO pour piloter un groupe de travail international sur les politiques et les législations de montagne dans le monde. Enfin, nous avons entrepris de nous doter d'une organisation interne et de véritables moyens de communication avec l'ambition de faire de notre site Internet ([www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org)) un centre de ressources et d'échanges pour les montagnards du monde.

Pour cette grande et belle aventure humaine, nous avons besoin du soutien de chacun, élus et décideurs, militants associatifs, ONG, responsables professionnels, entrepreneurs, scientifiques et chercheurs, citoyens militants, pour que tous les montagnards, de naissance, de cœur ou d'adoption, unissent et fassent entendre leurs voix dans le concert de la mondialisation. En soutenant l'action de l'APMM et en participant à ses travaux, vous agirez à la construction d'une chaîne de solidarité. Elle nous redonnera confiance, la maîtrise de notre destin, la reconnaissance de notre identité.

Ensemble nous concevrons une organisation aussi reconnue dans les territoires les plus lointains et déshérités que dans les plus hautes sphères de la décision mondiale.

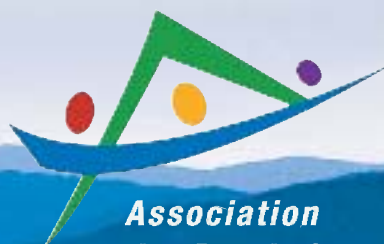
Nous vous assurons de nos sentiments les plus chaleureux.



Jean Lassalle  
Président de l'APMM  
Député de l'Assemblée  
Nationale Française



Valerio Prignachi  
Secrétaire Général de  
l'APMM  
Vice-Président de l'UNCEM



Association  
des Populations  
des Montagnes  
du Monde

## LES GRANDES DATES DE L'APMM

- **Juin 2000** : Forum International de la Montagne (1<sup>ère</sup> Rencontre des populations des montagnes du monde) : Unesco (Paris) et Chambéry (Savoie)
- **Avril 2001** : Rédaction des statuts de l'APMM constituée en 3 collèges
- **1<sup>er</sup> semestre 2002** : Rencontre régionale himalayenne des populations de montagne – Yuksam – Inde
- **août 2002** : Rencontre régionale andine des populations de montagne – Achocalla – Bolivie organisée par CICDA Bolivie et l'APMM
- **août 2002** : participation à la préparation du Sommet Mondial du Développement Durable – Johannesburg – Afrique du Sud
- **Septembre 2002** : 2<sup>ème</sup> rencontre des populations des montagnes du monde et 1<sup>ère</sup> Assemblée générale constitutive de l'APMM – Quito – Equateur : constitution d'un bureau international composé de représentants de l'ensemble des continents ; élaboration commune de la Charte des populations des montagnes du monde (téléchargeable sur [www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org))
- **Novembre 2002** : participation au Sommet Mondial de la Montagne organisé par l'ONU dans le cadre de l'Année Internationale de la Montagne – Bichkek – Kirghizstan
- **Novembre 2003** : Bureau International à Ispoure – Pays basque – France : adoption de la Charte des populations des Montagnes du Monde
- **Novembre 2004** : Bureau international à Turin – Région Piémont – Italie : proposition d'une conférence ministérielle internationale sur la montagne

## L'APMM EN 5 QUESTIONS

## 1. COMMENT EST NÉE L'APMM ?

L'APMM est née du premier Forum mondial de la montagne qui s'est tenu à l'UNESCO (Paris) et à Chambéry (Savoie) en juin 2000 à l'initiative de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) et de la ville de Chambéry. A l'issue du Forum qui a réuni 70 pays et 900 participants, il a été décidé de créer l'association mondiale des populations de montagne pour faire entendre la voix des montagnards et l'expression de leur volonté.

## 2. QUI SOMMES-NOUS ?

Aujourd'hui, l'APMM est présente dans plus de 70 pays, sur quatre continents. Elle est organisée en associations régionales ou nationales selon les grandes régions de montagne du monde : Europe, Amérique andine, Afrique centrale et de l'Est, Asie centrale, Himalaya, Asie du sud-est.

Afin de mieux représenter l'ensemble des forces vives de la montagne, l'APMM est composée de trois collèges :

- 1<sup>er</sup> collège : élus, représentants des collectivités ou communautés, et des autres formes d'institutions locales des pays de montagne
- 2<sup>ème</sup> collège : ONG, associations issues de la société civile, groupements socioprofessionnels, entreprises artisanales ou industrielles, etc.
- 3<sup>ème</sup> collège : personnalités qualifiées (scientifiques, chercheurs ou experts qui travaillent aux côtés des populations de montagne) et toute personne qui, à titre individuel, veut s'engager pour la montagne.

## PROGRAMME D'ACTION

**L'APMM a lancé plusieurs projets pilotes suivis par des groupes de travail internes à l'association auxquels participent des représentants des pouvoirs publics et des personnalités qualifiées.**

## « INITIATIVE POLITIQUES ET LOIS »

Dans le cadre du « Partenariat Montagne » lancé en 2002 lors de l'Année Internationale de la Montagne et coordonné par la FAO, l'APMM s'est fixé plusieurs objectifs :

- identifier les besoins et priorités des populations dans les diverses régions de montagne
- recenser et analyser les formes de gouvernance traditionnelles qui ont prouvé leur efficacité
- recenser et analyser les textes de loi spécifiques qui relèvent de politiques de montagne dans le monde
- organiser des sessions d'échanges et de formation pour les gouvernements, acteurs et décideurs locaux, sur la base d'expériences de développement équitable et durable.

Pour mener à bien ces missions, l'APMM va coordonner avec ses partenaires la compilation des textes, notamment au niveau européen, et organiser sur la période 2005-2006 une session de travail dans chacune des six grandes régions de montagne du monde : Amérique andine – Amérique du Nord – Afrique – Asie centrale – Himalaya – Asie du sud-est.

Un partenariat réunit l'APMM, l'UNCHEM (association italienne des élus de la montagne) et l'EURAC (European Academy) pour l'animation du projet dont le secrétariat est assuré par la FAO.

## LABEL MONDIAL DES PRODUITS DE MONTAGNE

L'APMM travaille à l'élaboration d'un label international des produits de montagne, permettant de reconnaître et de qualifier les « savoir-être », les savoir-faire, tous les types de productions de biens et de services des régions de montagne du monde, dans le double but d'améliorer l'économie de ces régions et de valoriser leur identité et leur culture.

Ce label mondial « produits des montagnards du monde » sera proposé comme une « marque ombrelle » pour des labels plus spécifiques à telle région de montagne et tel produit. Son élaboration se fera dans le cadre d'un large partenariat avec les organisations internationales existantes et avec les représentations nationales et régionales de l'APMM qui seront les initiateurs de la démarche.

## COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES DE MONTAGNE

L'APMM veut favoriser la coopération décentralisée entre territoires de montagne afin de développer des échanges d'initiatives et de savoir-faire (agriculture, gestion de l'eau et des ressources naturelles, transports, éco-tourisme...). Elle entend tout particulièrement développer les relations entre les Andes et l'Himalaya.

Des expériences ont déjà été conduites entre des villes andines et des villes alpines sur la gestion concertée de la ressource en eau. Des conventions sont également en cours entre des collectivités de montagne du Cameroun et des associations d'élus de montagne au niveau européen.

Ces expériences devraient aboutir à la mise en place d'un réseau des villes de montagne, qui sera coordonné au niveau international par l'APMM. Le projet permettra de mettre en commun les problèmes et solutions d'aménagement et de gestion de la ville dans un contexte montagnard plus contraignant et plus coûteux que pour les autres villes.

## CULTURES TRADITIONNELLES ET MONTAGNE

C'est dans les territoires de montagne que l'on cultive les plantes (coca, pavot, hashish) à partir desquelles sont pro-

Le Bureau Exécutif est composé des responsables et représentants des continents. Il est chargé de coordonner les actions engagées sur le terrain et celles conduites par les groupes de travail au niveau international. Il définit et met en œuvre les stratégies de l'APMM et veille à l'enracinement de son réseau.

L'équipe administrative, basée à Paris, est composée d'un Directeur Général, Nicolas Krausz, assisté d'une équipe restreinte.

### 3. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION ?

Trois motivations majeures fondent la démarche de l'APMM :

- faire entendre la montagne dans le concert international et au niveau de chacun des pays et des continents
- organiser l'échange et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud entre territoires et populations de montagne pour mettre en commun connaissances, moyens et expériences
- soutenir et amplifier les initiatives locales des membres et partenaires de l'association

### 4. QUELLES SONT LES POSITIONS QUE DÉFEND L'APMM DANS LE MONDE ?

L'APMM se bat pour un développement équitable et durable qui assure la pérennité de l'identité montagnarde. Elle compte atteindre cet objectif par la mise en œuvre de la Charte des populations des montagnes du monde. Cette Charte propose :

- un développement harmonieux fondé sur une exploitation maîtrisée de leurs ressources par les populations

- la reconnaissance des droits des populations de montagne dans la gouvernance locale de leurs territoires avec le souci d'améliorer leurs conditions de vie et de favoriser leur développement

- un accès équitable aux biens sociaux, services et équipements

- le respect et la mise en valeur des identités, cultures et spécificités de la montagne

### 5. COMMENT EST FINANCÉE L'APMM ?

L'APMM fonctionne en grande partie grâce à l'engagement bénévole de ses membres et de ses partenaires institutionnels et ONG.

Durant ses trois premières années d'existence, l'APMM a été financée par l'ANEM, les pouvoirs publics français, le gouvernement suisse, des collectivités territoriales, des fondations et certains partenaires privés. L'année 2005 constitue une année de transition en attendant la mise en place de financements plus pérennes. Il est proposé d'organiser la participation des adhérents (collectivités, associations et organisations, individus) pour faire face aux coûts de fonctionnement de la structure internationale. L'APMM projette la création d'une Fondation mondiale pour la Montagne qui permettra de financer ses programmes d'actions avec le concours de partenaires privés.

## 2003-2006

duites les drogues dures essentiellement consommées dans les pays occidentaux. Voilà certainement l'un des problèmes, avec celui de la ressource en eau pure et de la biodiversité, le plus sensible à l'échelle de la planète. Les populations concernées défendent leurs droits à la pérennité des usages traditionnels et culturels de ces types d'agriculture. Elles souhaitent que des alternatives viables et acceptables de développement économique global leur permettent d'échapper à l'usage illicite de ces productions qui les aident à survivre. C'est dans cet esprit que l'APMM a relayé en Europe, auprès du Parlement européen, la démarche originale des producteurs officiels de coca boliviens qui sont situés en montagne. Elle compte élargir cette réflexion et cette action aux territoires et populations d'autres régions où se pratique ce type de cultures : Maroc, Afghanistan...

### CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA MONTAGNE

L'APMM a proposé au gouvernement français de prendre l'initiative d'organiser à Paris la première Conférence ministérielle internationale sur la montagne dans le but d'ouvrir un véritable dialogue entre les gouvernements et les représentants des populations de montagne. Cette démarche est guidée par le souci

de sensibiliser directement les gouvernements aux enjeux que représente la montagne et de rechercher ensemble des solutions qui pourraient prendre place dans le cadre national, continental ou international. Cette Conférence réunira pour la première fois les Etats, les organisations internationales compétentes, les organisations professionnelles et les acteurs de la montagne (élus, communautés, ONG, associations, chercheurs et simples citoyens) représentés par l'APMM.

La Conférence devrait se conclure par une déclaration commune des Etats. Elle définirait aussi les programmes d'action de la communauté internationale à l'égard de ces territoires. Elle poserait ainsi les fondements politiques d'un développement équitable et durable de la montagne dont l'élaboration serait engagée par les signataires.

### OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE LA MONTAGNE

Un suivi de la situation des territoires de montagne aux différents niveaux (géopolitique, environnemental, culturel, etc.) est nécessaire pour connaître et apprécier les évolutions et mettre en œuvre la politique appropriée. La création d'un « Observatoire international de la montagne » permettra de centraliser les informations et d'orienter la réflexion. Celui-ci s'appuiera sur le

réseau de l'APMM comme moyen de collecte des informations au plus près du terrain. Il s'appuiera également les organisations internationales, les administrations compétentes, les établissements scientifiques.

#### ÉVÉNEMENTS PRÉVUS 2005-2006 :

- **Avril 2005 :**  
Rencontre régionale himalayenne à Tripuradevi - Inde
- **Mai 2005 :**  
Bureau exécutif de l'APMM à Martigny - Suisse
- **Juin 2005 :**  
Accueil d'une délégation de la ville de Quito en France : partenariat villes andines-villes alpines
- **Septembre 2005 :**  
Rencontre régionale andine à La Paz - Bolivie : "Territoires, autonomies et Etat".
- **Octobre 2005 :**  
Rencontres régionales de l'APMM France : Alpes, Massif Central, Pyrénées
- **1<sup>er</sup> semestre 2006 :**  
2<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'APMM et Conférence ministérielle internationale sur la Montagne - Paris - France

*Les informations concernant l'organisation de ces événements sont disponibles sur le site internet de l'APMM: [www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org)*

# LES POPULATIONS DE MONTAGNE DANS LE MONDE

**Les territoires de montagne représentent 35% de la superficie des continents (120 pays) et 15% de la population mondiale (soit près d'un milliard de personnes).**

L'évolution de la montagne constitue donc un enjeu majeur pour la planète d'autant plus que ces territoires jouent un rôle stratégique de première évidence dans de nombreux domaines :

- au niveau identitaire et culturel : transmission de traditions, de savoirs, savoir-faire, connaissance incomparable du milieu naturel et de son équilibre, organisation sociale fondée sur des valeurs d'effort et de solidarité,
- au niveau environnemental : principal fournisseur et réservoir d'eau douce, plus grande réserve de diversité biologique après les océans, participation essentielle, notamment par sa forêt, au cycle du carbone, entretien et gestion de l'espace et des paysages,
- au niveau économique : produits agro-alimentaires de haute qualité et à fortes spécificités, minerais, hydroélectricité, artisanat, éco-tourisme...

La montagne est menacée dans la plus grande partie de la planète par plusieurs dangers mortels : vieillissement des populations, migrations, exode et entassement dans des zones péri-urbaines inhumaines et misérables, déstructuration rapide des sociétés ou communautés, utilisation de plus en plus intensive des ressources naturelles, recherche de solutions coûteuses face à une compétition marchande que ne peuvent soutenir ces territoires, recours à des productions dangereuses...

Cette évolution entraîne de plus en plus de conflits pour l'appropriation des ressources ou territoires, pour le contrôle des productions, pour le maintien des identités et autonomies, pour l'accès aux mêmes droits fondamentaux, etc.

Enfin, parce qu'ils constituent souvent des zones frontalières entre les Etats, les territoires de montagne connaissent de nombreuses guerres ou guérillas. Ainsi 80% des conflits mondiaux ont pour théâtre des zones de montagne.

Pour préserver ces biens publics mondiaux, pour maintenir les populations sur des territoires où leur présence est indispensable et éviter qu'elles ne viennent au contraire grossir les mégapoles, il convient donc de persuader les acteurs nationaux et internationaux de la nécessité d'imaginer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes adaptés.

Ce message sera d'autant mieux entendu que les populations de montagne seront organisées et conscientes de leur rôle.

**Nous vous invitons à soutenir l'action de l'APMM par votre adhésion, soit à titre individuel, soit en tant que collectivité, organisation ou entreprise, soit dans le cadre d'un partenariat à déterminer en commun.**



**Pour nous contacter :**  
**APMM Association des Populations des Montagnes du Monde**  
**50, boulevard Malesherbes**  
**75008 Paris – FRANCE**  
**Tél. 01 42 93 86 60 • Fax. 01 45 22 28 18**  
**e-mail : [apmm@apmm-wmpa.org](mailto:apmm@apmm-wmpa.org) – [www.mountainpeople.org](http://www.mountainpeople.org)**